



Synthèse de la phase 1 du MS2 : Aboutissement du processus de montée en compétences

Table des matières

Introduction.....	3
Objectifs des atelier GT1-GT3.....	5
Objectifs du GT1	5
Objectifs du GT2	5
Objectifs du GT3	5
Les Participants du PTGE du Curé	6
Suivi des présences et représentativité au sein des instances du PTGE	6
Représentativité et équilibre en ateliers.....	7
Les usagers du tourisme, de l'industrie et de l'assainissement	7
Répartition & représentation géographique.....	8
La montée en compétences pour le PTGE du Curé.....	9
Demandes d'études et d'informations complémentaires exprimées au MS1.....	9
Présentations effectuées lors du GT2	10
Au panel agricole	10
Au collège milieux et biodiversité	10
Au collège activités économiques	10
Les attentes émergeant des ateliers GT1 à GT3.....	11
Les attentes relatives au <i>contenu</i> du PTGE du Curé.....	11
Les attentes relatives au PTGE en tant qu' <i>instrument</i> , et en tant qu' <i>instance participative</i>	12
Les enjeux émergeant des ateliers GT1 à GT3 (à débattre)	13
Les actions citées au cours des ateliers GT1 à GT3 (à débattre)	16
Conclusions, points de vigilance et suite du processus.....	18
Annexe : Liste des travaux et livrables réalisés jusqu'à présent pour le PTGE du Curé, disponibles sur l'espace de travail du SYRIMA	19

Introduction

Les ateliers GT1 à GT3 ont constitué le processus de montée en compétences pour le PTGE du Curé. Il s'insère dans un processus de concertation qui durera jusqu'en 2024, par la validation d'un plan d'actions destiné à atteindre le bon état qualitatif et quantitatif de la ressource en eau à l'horizon 2027 sur les différentes masses d'eau du territoire.

Le processus est scindé en plusieurs phases. Le cycle de montée en compétences s'inscrit dans la phase d'état des lieux du PTGE (voir schéma ci-après). Les objectifs de la montée en compétences étaient :

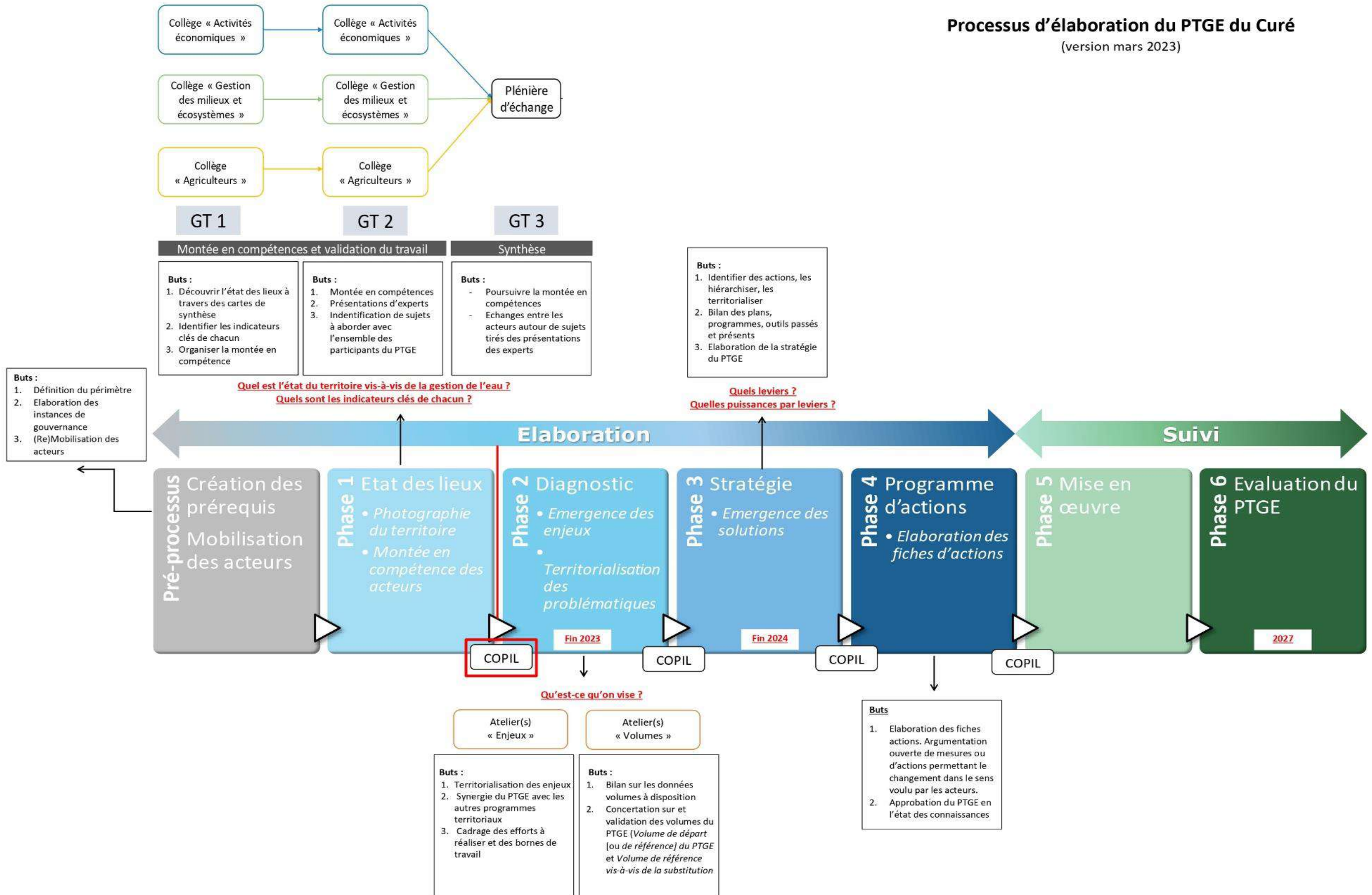
- Atteindre une acculturation & compréhension du contenu de l'état des lieux par la création d'un socle commun de connaissances partagé par tous les acteurs du comité de pilotage (COFIL) et par ceux susceptibles de rejoindre les groupes de travail ultérieurement ;
- Faire monter en compétences les groupes d'acteurs sur des lacunes identifiées au cas par cas ;
- Créer des espaces d'échanges entre les acteurs du PTGE et décloisonner les discussions ;

La phase d'état des lieux sera finalisée lors du COFIL du 30 mars 2023 qui a pour objet la validation d'un état des lieux technique et partagé, auquel les acteurs du Curé ont contribué.

L'état des lieux présenté à validation est la troisième version du document, amendé en fonction des travaux des ateliers GT1 à GT3, et des demandes, remontées et remarques des acteurs du PTGE.

La validation de l'état des lieux se fera par le COFIL, l'instance décisionnaire du PTGE.

Figure 1 : Processus d'élaboration du PTGE Curé (Version de mars 2023)



Objectifs des ateliers GT1-GT3

Objectifs du GT1

Les ateliers du GT1 ont débuté par des rencontres organisées par collèges de pairs (voir la composition des collèges dans les paragraphes suivants) et des échanges sur les attentes respectives de chacun. Les acteurs ont été invités à s'engager sur des principes que chacun se devra de respecter pour le bon déroulé de la concertation. Ils ont ensuite travaillé sur un ensemble de cartes de synthèse de l'état des lieux présentant les données et outils de suivi disponibles sur le territoire. L'objectif étant que chacun puisse 1) Poser des questions pour organiser la montée en compétence sur les sujets de son choix ; (2) S'assurer que son point de vue est bien illustré et demander des compléments le cas échéant ; (3) Prioriser quelques indicateurs clés de son point de vue.

Objectifs du GT2

Trois grands sujets ont émergé des ateliers de décembre 2022 et ont constitué les trois branches de la montée en compétences du GT2. Afin de favoriser la participation et les échanges entre acteurs, ces ateliers ont été organisés en reprenant les collèges du GT1. Chaque collège a approfondi l'un des trois sujets et a eu la charge d'en restituer les points importants aux acteurs des autres collèges lors du GT3. A l'issue, les participants ont identifié les points importants à retenir pour le PTGE, à transmettre aux autres participants ; et déterminé des sujets à porter au débat collectif lors du GT3

Objectifs du GT3

L'objectif a été de terminer la montée en compétence en vue de l'adoption de l'état des lieux du PTGE du Curé par une rencontre de l'ensemble des acteurs, afin d'échanger sur les sujets ayant émergé lors des ateliers précédents. Cet atelier était aussi l'occasion pour que les acteurs le souhaitant puissent proposer des retours d'expérience et témoignages sur leurs pratiques et observations du terrain.

Les Participants du PTGE du Curé

Suivi des présences et représentativité au sein des instances du PTGE

A l'issue de l'atelier GT3 de février 2023, 7 rencontres (3 COFIL, 1 réunion d'acculturation à l'outil PTGE, et 3 séries d'ateliers) ont été organisées depuis le démarrage du processus participatif pour le PTGE du Curé. Pour l'analyse ci-après, les membres du collège activités économiques ont été indiqués en bleu, et ceux du collège gestion et protection des milieux ont été indiqués en vert.

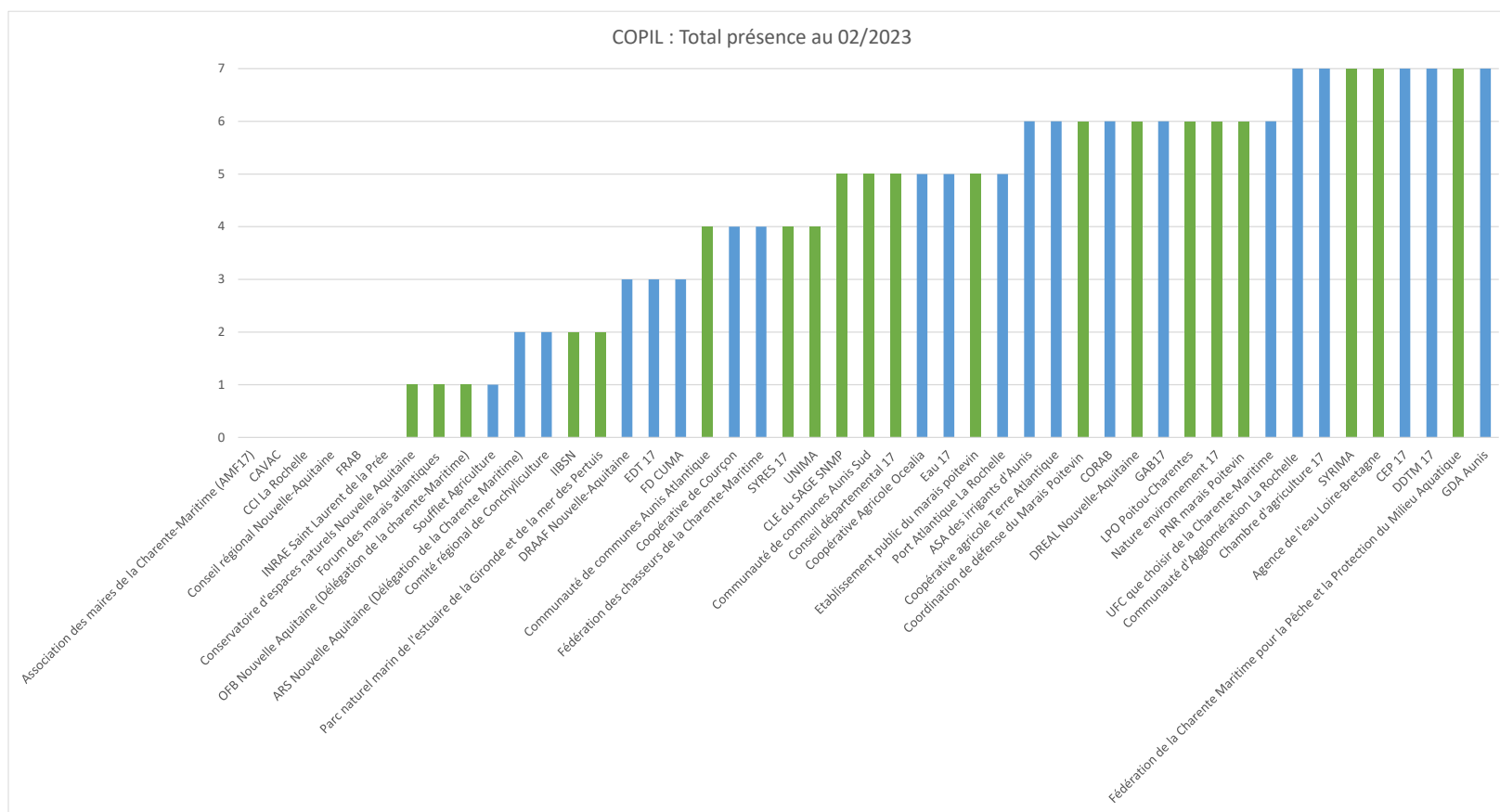


Figure 2 : Suivi des présences à fin février 2023 des structures du COPIL dans sa composition de novembre

La participation au sein des deux collèges est équilibrée, avec 20 acteurs du collège milieux et 21 acteurs du collège activités économiques qui sont venus au moins une fois. La moyenne de participation au sein de deux collèges est de 4,1 présences par acteur. En excluant les structures n'ayant jamais participé, la moyenne de participation au sein du collège milieux augmente à 4,5 présences par acteur, pour 4,9 présences par acteur au sein du collège activités économiques. Dans les deux collèges, le mode (valeur la plus souvent observée) est de 6 présences par acteur.

Au regard de cette analyse, nous en concluons qu'il n'y a pas de déséquilibre manifeste entre les deux collèges du COFIL en termes de représentativité participative.

Toutefois, il y a une remarque récurrente concernant un déséquilibre dans la représentation des intérêts au sein du COFIL et des ateliers. Cette remarque est revenue de manière systématique et répétée au cours du MS1 et des ateliers GT1 à GT3 de la part de plusieurs acteurs, laissant entrevoir une préoccupation importante de la part des acteurs du PTGE du Curé. Ce déséquilibre porterait sur une surreprésentation ou sous-représentation des intérêts agricoles par rapport aux autres acteurs, et plus spécifiquement par rapport à la protection des milieux et de la biodiversité.

Il y a 11 acteurs au sein du COFIL pour qui la gestion et préservation des milieux fait partie de leurs activités principales, et 11 acteurs agricoles. Les acteurs de la gestion des milieux sont venus en moyenne 4,6 fois, et les acteurs agricoles 4,9 fois. Il n'y a donc pas de déséquilibre manifeste entre ces intérêts parmi les membres du COFIL participant aux rencontres du PTGE du Curé, et disposant d'un pouvoir décisionnel.

Représentativité et équilibre en ateliers

Avec l'addition du panel agricole aux instances de participation du PTGE, l'équilibre dans les ateliers est altéré. La création du panel répond à une demande exprimée par les acteurs du COFIL au cours du MS1 d'avoir une meilleure représentation de la diversité des profils agricoles du territoire. Le panel a été constitué en veillant au respect de la diversité des systèmes de production sur le territoire. La méthodologie suivie est décrite de manière extensive dans le rapport de constitution du panel réalisé par l'animateur du PTGE du Curé. Toutefois, cela crée une surreprésentation du monde agricole, en atelier, par rapport aux autres enjeux du territoire.

Cette surreprésentation se justifie par le fait qu'un enjeu majeur du PTGE concerne l'eau agricole, et les membres du panel sont des individus directement concernés par l'exécution du programme d'action. Leur participation à l'élaboration du PTGE revêt donc une importance particulière. Par ailleurs, contrairement aux personnes siégeant au COFIL qui sont des représentants de structure, les panelistes interviennent à titre individuel.

L'association Terre de Liens a également été intégrée aux ateliers, portant un discours proche de l'agriculture et de la protection des milieux.

Afin d'équilibrer les échanges en atelier, d'autres structures peuvent être incluses par proposition selon leurs domaines de compétences.

Les usagers du tourisme, de l'industrie et de l'assainissement

Ces trois secteurs d'activité demeurent sous-représentés dans les instances du PTGE. La CCI a exprimé son souhait de demeurer dans le COFIL, et participer aux instances de décision. Elle n'a toutefois pas été présente lors de la montée en compétences.

Pour les structures compétentes sur ces domaines, il serait judicieux de faire intervenir les personnes disposant de ces compétences au cas par cas.

Répartition & représentation géographique

Les acteurs présents dans les instances de participation du PTGE du Curé sont bien des acteurs du territoire. Les acteurs dont le siège est extérieur au périmètre du bassin versant sont des acteurs agissant à une échelle territoriale supérieure, et le bassin versant du Curé fait partie de leur champ d'action. L'intégration du panel agricole a permis une meilleure représentation de la zone marais, et un ancrage plus fort dans le territoire du Curé.

La carte ci-dessous a été co-construite lors des ateliers du GT1 avec les acteurs qui étaient présents, ou chacun.e a positionné sa structure sur une carte du bassin versant. Les points bleus et verts représentent respectivement les membres des collèges activités économiques et milieux, les points jaunes représentent les membres du panel agricole.

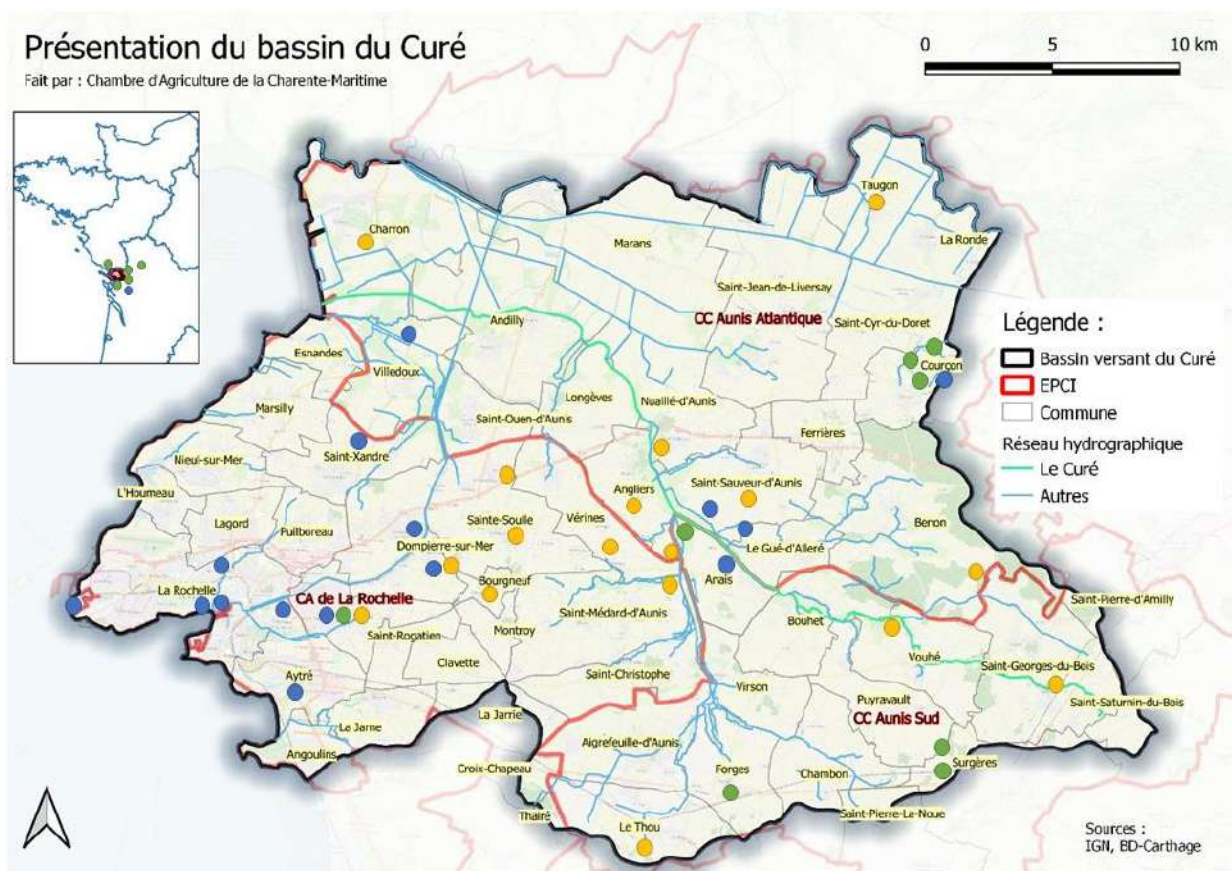


Figure 3 : Territorialisation des acteurs du PTGE Curé ayant participé à la montée en compétences

La montée en compétences pour le PTGE du Curé

Demandes d'études et d'informations complémentaires exprimées au MS1

Le tableau ci-dessous reprend les demandes d'information et d'études formulées lors des entretiens du MS1, et le nombre de fois où cette demande a été exprimée. La colonne de droite indique si une réponse a été apportée lors de la phase état des lieux du PTGE et où, ou si elle reste à aborder lors de la phase stratégie. Les comptes-rendus des ateliers correspondants peuvent être consultés pour de plus amples informations.

Sujet de l'étude	nombre de demandes	Réponses apportées dans la phase état des lieux
Fonctionnement hydrographique du bassin versant du Curé et/ou du Marais Poitevin, études de flux & de débits	10	GT2
Centralisation des données existantes, et historique des données détenues par les pouvoirs publics et gestionnaires de l'AEP	9	Dans la mesure du possible, état des lieux
Analyse comparative des usages et prélèvements actuels (Irrigation, industrie, AEP)	2	Cartes GT1, état des lieux
Impact des prélèvements et usages actuels sur le bassin versant et les milieux	2	Très transversal
Nature, volumétrie et impact économique des autres usages actuels sur le territoire (piscines et forages privés, tonnes de chasse)	8	CR GT1, état des lieux
Etudes prospectives sur : la qualité, la quantité, les enjeux climatiques, les usages, les débouchés de l'agriculture, les risques de pénurie d'eau et de sécheresses à l'horizon 2050	7	Pas dans l'état des lieux initial. Reste à aborder dans le diagnostic.
Etudes qualitatives des eaux dans le milieu naturel, notamment concernant les lâchers d'eau dans la baie de l'aiguillon et les pollutions historiques aux matières actives aujourd'hui interdites	6	Cartes GT1, Etat des lieux
Evolution des milieux au cours des 20-30 années passées	2	Etat des lieux
Identification de zones à enjeux forts pour la reconquête de la biodiversité, des habitats et des milieux aquatiques sur l'ensemble du bassin versant	2	Cartes GT1, Etat des lieux
Répartition géographique et fonctionnement des instruments de télémessure. Réparation des instruments défectueux.	2	GT3

Observatoire agricole : assolements, OTEX, surfaces irriguées, volumétrie, marges d'actions	6	Cartes GT1 + diagnostic agraire GT2 + état des lieux
Etude économique et socio-économique	3	Partiellement, dans le diagnostic agraire (à paraître)
Réserves de substitution sur le bassin versant du Curé (projet, impact...)	1	Reste à aborder dans la stratégie
Etude sur la faisabilité, l'impact et le coût de la réutilisation des eaux usées traitées (REUT)	1	Reste à aborder dans la stratégie
Qualités quantiques de l'eau & Bioélectronique de Vincent	1	Le sujet n'a pas réémergé
Impact économique de la qualité de l'eau sur la conchyliculture	1	GT3

Présentations effectuées lors du GT2

8 présentations ont été faites aux 3 collèges, par des experts, à partir des indicateurs formulés dans le GT1. Ces présentations ont constitué les apports techniques de la montée en compétences, et sont disponibles sur le site internet du SYRIMA.

Au panel agricole

- Présentation de Marlène Pichon-Leroy, de l'UNIMA – Historique et diagnostic cours d'eau
- Présentation de Jérôme Clair, du TMR Lathus – Restauration cours d'eau
- Présentation d'Alain Texier du PNR Marais Poitevin – Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin
- Présentation de Sandie Gatineau de CdA La Rochelle – Qualité de l'eau

Au collège milieux et biodiversité

- Présentation de Gilles Collombet--Gourdon – Diagnostic agraire provisoire bassin du Curé
- Présentation d'Olivier Guérin, de la Chambre Régionale d'Agriculture NA – Eléments d'agronomie

Au collège activités économiques

- Présentation de Caroline Sandner du IIBSN et de Fabrice Compère du BRGM – Bases en hydrogéologie
- Présentation de Maxime Rouchès de l'Etablissement Public du Marais Poitevin – Sources de bordure

Les attentes émergeant des ateliers GT1 à GT3

Au cours du MS1 et des ateliers GT1 à GT3, les acteurs ont été invités à s'exprimer sur leurs attentes vis-à-vis du PTGE du Curé. Ils l'ont également fait à travers leurs commentaires et positionnements sur les principes proposés au GT1, lors des évaluations du GT1 et GT3. Ceux-ci sont détaillés dans les comptes-rendus des ateliers concernés et dans la synthèse du MS1.

En faisant une analyse croisée de ces positionnements, un certain nombre d'attentes émergent. Celles-ci sont de deux ordres : des attentes relatives au PTGE en tant qu'*instrument et expérience participative*, et d'autres relatives au *contenu* du PTGE, les sujets que celui-ci se doit d'aborder. Les deux tableaux ci-après distinguent ces attentes de *contenu* et d'*outil*.

Les attentes relatives au *contenu* du PTGE du Curé

Il s'agit des attentes relatives au fond et aux sujets à aborder dans les ateliers à venir, celles qui devront figurer ou transparaître dans la formulation des enjeux (voir paragraphe suivant) et à terme dans le plan d'action.

Attente émergeant des positionnements des acteurs	Reformulation qui devra figurer ou transparaître dans la formulation des enjeux et à terme dans le plan d'action	Commentaires et précisions
Compréhension et prise en compte du fonctionnement hydrogéologique du territoire	S'appuyer sur le fonctionnement hydrogéologique du territoire	
Partage de la ressource : entre les usages entre les usagers selon la capacité du BV	S'inscrire dans une logique de partage et de vivre ensemble	La notion de partage est récurrente dans les attentes et commentaires des participants. Il peut à la fois s'agir du partage de la ressource entre usages /usagers ; de partage-échanges entre les acteurs ; d'informations/diagnostic/objectifs partagés
Prise en compte des enjeux agricoles (économie, compréhension, adaptation face au CC, usages et accès à l'eau)	Prendre en compte les enjeux de l'agriculture	Ceux-ci ont davantage été déclinés dans les ateliers GT1-3. <i>NB : Cet enjeu est déclinable pour l'ensemble des intérêts représentés dans le PTGE.</i>
Meilleure compréhension et connaissance des enjeux milieux	Améliorer et prendre en compte les connaissances sur les besoins des milieux & de leur préservation	
Atteinte du bon état (réglementaire)	Atteindre l'équilibre qualitatif et quantitatif de l'eau et des milieux	
Biodiversité	Prendre en compte les besoins de la biodiversité & de sa protection	

Prendre en compte le changement climatique et son impact sur les besoins, les usages, les milieux et la disponibilité de la ressource	Anticiper et s'adapter aux changements climatiques.	
---	---	--

Les attentes relatives au PTGE en tant qu'*instrument*, et en tant qu'*instance participative*

Elles reflètent les attentes des acteurs vis-à-vis du PTGE et de son effectivité. Il s'agit principalement d'attentes de représentativité, d'écoute, d'opérationnalité, et de relation entre les participants.

Attente émergeant des positionnements des acteurs	Reformulation qui devra figurer ou transparaitre dans la formulation des enjeux et à terme dans le plan d'action	Commentaires et précisions
Effectivité et opérationnalité du PTGE, que celui-ci soit cohérent et aboutisse à un plan d'actions suivi d'effets, que le travail fourni "serve à quelque chose".	Veiller à l'effectivité et l'opérationnalité du plan d'action du PTGE du Curé	Attente des acteurs vis-à-vis du PTGE en tant qu'outil et processus participatif. Celle-ci s'exprimait sous forme d'un manque de confiance lors du MS1, à l'issue des GT1-3 cette méfiance semble se transformer en exigence que cela "serve à quelque chose"
Articulation entre le PTGE et les autres instruments et contrats du territoire.	Contribuer à une synergie entre les instruments règlementaires du territoire	
Que le PTGE respecte et rende effective la réglementation relative à l'eau	Respecter la réglementation en vigueur	
La bonne représentation des acteurs dans les différentes instances du PTGE	Assurer un équilibre de la représentation des différents intérêts dans les instances du PTGE du Curé	A distinguer entre les ateliers et dans le COPIL. Or il n'y a pas de déséquilibre manifeste de représentation dans le COPIL (voir paragraphe correspondant). Peut être lu comme une impression de manque d'écoute, ou d'impact.
Une bonne écoute entre les acteurs et de la prise en compte des avis divergents (échange entre acteurs)	Respecter la diversité des points de vue	Entre le GT1 et le GT3, il y a une amélioration de l'impression de compréhension des autres. Toutefois, il y a une baisse considérable sur l'impression d'avoir soi-même été compris. Il y a donc une discordance entre l'impression de comprendre les autres, et le sentiment d'être compris.

Un bon accès à l'information et de l'interprétation qui en est faite par les participants	Parvenir à un diagnostic partagé entre les acteurs du territoire	Au cours du MS1, on pouvait noter une forte attente que les données scientifiques permettent de lisser les désaccords et les positions de principe. Cette attente se retrouve au GT3.
---	--	---

Les enjeux émergeant des ateliers GT1 à GT3 (à débattre)

Par enjeux, on évoque « ce qui est en jeu » : identification des acquis à consolider, des faiblesses à améliorer, des potentiels à valoriser... En ajoutant un verbe devant ces enjeux, on formule des objectifs : maintenir, atteindre, améliorer, prendre en compte, inscrire dans une logique de développement durable...

La circulaire de 2019 et l'additif de 2023 imposent d'étudier un certain nombre d'enjeux et imposent certaines formulations d'objectifs. Dans la synthèse ci-dessous des enjeux ayant émergés au cours des ateliers GT1 à GT3, nous reprenons ces formulations (en vert) et nous nous en inspirons pour proposer des formulations là où les deux documents réglementaires ne se prononcent pas explicitement (en bleu). **Attention, les tableaux ci-dessous sont une synthèse des enjeux qui nous semblent émerger suite aux ateliers, mais elle n'a pas été discutée par les acteurs du territoire. Il s'agit donc d'une proposition à mettre au débat par la suite et non d'une formulation définitive.**

Enjeux (1/3) :	Se déclinant en sous-enjeux :	Eux-mêmes se déclinant en sous-enjeux (identifiés en ateliers) :
<p><i>Atteindre</i> l'équilibre quantitatif</p>	<p><i>Encourager</i> la sobriété de tous les usages</p>	<p>Les usages eau potable considéré comme non vitaux (au-delà de l'alimentation et de l'hygiène)</p>
		<p>L'agrandissement des exploitations (l'irrigation comme alternative à l'agrandissement)</p>
		<p>La transmission des exploitations (l'irrigation comme favorisant la transmission/les installations)</p>
	<p><i>Inscrire</i> l'irrigation <i>dans une logique de développement durable*</i></p>	<p>L'accès à certains marchés (l'irrigation comme prérequis pour contractualiser certaines cultures spécialisées)</p>
	<p>*Extrait de la circulaire de 2019 : L'irrigation peut constituer un facteur de durabilité lorsqu'elle est compatible avec les conditions environnementales, en particulier hydrologiques, du territoire et lorsqu'elle contribue à la transition agro-écologique de l'agriculture, à la diversité des productions, à l'emploi agricole et rural.</p>	<p>La résilience des exploitations face aux aléas économiques et climatiques (l'irrigation comme une sécurisation des revenus, y compris en améliorant l'autonomisation des exploitations, notamment pour les exploitations polyculture-élevage)</p>
	<p><i>Nous proposons de reprendre cet enjeu d'inscription de l'ensemble des actions du PTGE Curé dans une logique de développement durable et nous le détaillons ci-dessous.</i></p>	<p>La diversité des systèmes agricoles et des productions (l'irrigation comme nécessité pour certaines cultures, notamment pour les exploitations maraichères)</p>
		<p>Le volume de production (l'irrigation comme facteur d'augmentation de la production, voir comme nécessité, notamment en fonction du type de sol)</p>
	<p>L'allongement des rotations (l'irrigation comme nécessité pour diversifier les rotations, y compris maintenir des couverts d'interculture)</p>	

Enjeux (2/3) :	Se déclinant en sous-enjeux :	Eux-mêmes se déclinant en sous-enjeux (identifiés en ateliers) :
<p><i>Intégrer la préservation de la qualité des eaux.</i> <i>Réduire les pollutions diffuses et ponctuelles.</i></p>	<p><i>Inscrire</i> l'usage des fertilisants (nitrates) <i>dans une logique de développement durable</i></p>	<p>La commercialisation du blé tendre (les fertilisants comme nécessité à l'obtention des exigences des cahiers des charges pour la farine pour pain et pâtes) & l'allongement des rotations (le blé tendre étant une composante essentielle des rotations)</p>
	<p><i>Inscrire</i> l'usage des produits phytosanitaires (pesticides, fongicides, herbicides) <i>dans une logique de développement durable</i></p>	<p>Le volume de production (les fertilisants comme facteur d'augmentation de la production, voir comme nécessité, notamment en fonction du type de sol)</p>
	<p><i>Réduire</i> les perturbateurs endocriniens et toxines diarrhéiques ?</p>	<p>L'agriculture de conservation des sols (les herbicides comme nécessité en cas de non travail du sol)</p> <p>Le volume de production (les phytosanitaires comme facteur d'augmentation de la production, voir comme nécessité et pour la qualité sanitaire de la production agricole)</p>
<p><i>Respecter</i> la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques.</p>	<p><i>Veiller à</i> une logique de solidarité amont-aval, y compris pour <i>sauvegarder</i> la biodiversité du littoral et <i>préserver</i> les zones conchylicoles d'un excès de salinité</p>	
<p><i>Anticiper et s'adapter</i> au changement climatique</p>		

Enjeux (3/3) :	Se déclinant en sous-enjeux :
<p><i>S'inscrire dans une logique de développement durable</i></p>	<p><i>Contribuer à</i> la transition agro-écologique, <i>Contribuer à</i> la recherche de valeur ajoutée pour le territoire, <i>Contribuer à</i> la création d'emplois agricole et rural, <i>Contribuer à</i> la diversité des productions, <i>Contribuer à</i> l'autonomie alimentaire du territoire, <i>S'inscrire dans une logique</i> de partage et de vivre ensemble</p>

Les actions citées au cours des ateliers GT1 à GT3 (à débattre)

La circulaire de 2019 et l'additif de 2023 imposent d'étudier différents types d'actions. En synthèse de la phase montée en compétence, nous gardons de côté ce qui a déjà été évoqués pour y revenir par la suite. La mise en regard avec la typologie d'actions des deux textes réglementaires permet de constater que tous les grands leviers d'action sont déjà présents dans les discussions. **Attention, le tableau ci-dessous est une synthèse des actions qui ont été évoquées jusqu'à présent. Cette liste n'est pas exhaustive (puisque nous n'avons pas posé la question des actions directement en atelier) et elle n'a pas été discutée par les acteurs du territoire. Il s'agit donc d'un aide-mémoire qui pourra servir de base pour les débats à venir et non d'une première version de plan d'action.**

Circulaire de 2019, Additif de 2023		Evoqué, non débattu, dans le PTGE Curé (à ce jour) :
Encourager la sobriété	Economies d'eau, maîtrise des consommations, diagnostics, amélioration de l'efficacité de l'eau et modernisation des réseaux, économie d'eau pour les ICPE...	Peu évoqué à ce jour, hormis des actions de sensibilisation du grand-public
Mieux gérer	Optimisation de la gestion, analyse des usages, travaux, mobilisation des retenues existantes, recyclage (Reuse)...	Entretien, curage, gestion des ouvrages, mieux connaître le besoin et anticiper l'assolement (dès mars), intégrer les spécificités du calendrier conchylicole (temporalité et vitesse des apports d'eau douce), faire évoluer les seuils d'alerte (plus précoce), réutilisation des eaux non conventionnelles, lien avec les politiques d'urbanisation
Considérer les solutions fondées sur la nature	La restauration des zones humides, la « désartificialisation » des sols, la restauration de la qualité des sols, la revitalisation des cours d'eau...	Restauration des milieux, renaturation, limiter la vitesse (implantation des haies, revégétalisation de berges, reméandrage...), filtration naturelle par les moules et huitres
Améliorer les connaissances	Comptage de l'eau permettant une meilleure connaissance des prélèvements...	Suivi des sources de bordures, installation de débitmètres, piézomètres, des suivis croisés avec les prélèvements

<p>En ce qui concerne l'usage agricole</p>	<p>Augmenter l'efficience en eau de l'irrigation : modernisation du matériel, pilotage, changement de technique, adoption de nouvelles pratiques culturales, le conseil technique...</p>	<p>Actions d'efficience peu évoquées à ce jour. A contrario, action évoquée qui n'est pas explicitement citée dans les textes : faire la chasse aux idées fausses, faire savoir qu'il existe beaucoup de nuances/diversité de pratiques</p>
<p>La transition agro-écologique</p>	<p>La transformation de systèmes de cultures, la modification des espèces et des variétés cultivées, la mise en place de nouveaux systèmes d'élevage et de prairies, en cohérence avec les filières existantes ou à développer. L'agroforesterie, mise en place de haies, bonne gestion des sols...</p>	<p>Augmenter la capacité de rétention en eau des sols, décaler les prélèvements au printemps, changement de cultures, de variétés, d'espèces, allongement et diversification des rotations, évolution des techniques, développement du bio, évolutions des pratiques agricoles (fauche, gestion des adventices...)</p> <p>Mais aussi, ce qui n'est pas explicitement cité dans les textes : marketing auprès des consommateurs, prix vente (pas de contrôle ?), influence des filières voisines à prendre en compte, filières (évolutions difficiles ?), racine d'angélique, chanvre (mais pas de débouchés), circuits courts, recours aux labels, PAT (au-delà des scolaires), création d'une monnaie locale, création d'un groupement d'achat locaux et/ou d'une légumerie</p>
<p>S'appuyer sur l'innovation</p>		<p>Travail de recherche sur les rendements</p>
<p>Le stockage d'eau ou le transfert</p>	<p>Envisageable, combiné à d'autres actions du PTGE lorsque l'ensemble s'inscrit dans une démarche sobre. Il n'est donc pas systématique. L'incidence des ouvrages sur les milieux, les probabilités de remplissage effectif dans la durée et la nécessité d'un modèle économique pérenne doivent être prises en compte.</p>	<p>Stockage (nouveaux et devenir de l'existant), sécurisation de certains volumes, gestion pluriannuelle</p>
<p>Mise en place d'un suivi et d'une évaluation</p>		

Conclusions, points de vigilance et suite du processus

Il ressort de la phase état des lieux du PTGE du Curé que les acteurs sont, pour la plupart, actifs, mobilisés et investis dans le PTGE. Il n'y a pas de déséquilibre manifeste dans la représentation multiples au sein du COPIL, parmi les acteurs qui participent aux réunions. Le retrait des acteurs ayant exprimé le souhait de se retirer n'affectera pas cet équilibre. L'inclusion du panel agricole permet de renforcer l'ancrage territorial des acteurs.

Toutefois, il existe un déséquilibre numérique dans les ateliers, avec une surreprésentation du secteur agricole due à l'inclusion du panel. Pour y remédier, il peut être proposé d'inviter d'autres acteurs représentant la protection et gestion des milieux et écosystèmes aux ateliers.

Un point saillant ressort de l'évaluation du GT3 : le sentiment de manque d'écoute des acteurs. Nous notons une amélioration du sentiment de *compréhension des autres*, qui ne se traduit pas encore dans un sentiment *d'avoir été écouté*. Celui-ci, juxtaposé à cette impression de déséquilibre des points de vue, nous mène à souligner un point de vigilance à avoir concernant l'écoute des autres, par chacun. Ce point est particulièrement important en cas de réunion de l'ensemble des participants en plénière, comme lors du GT3.

Par ailleurs, cette différence d'appréciation entre *compréhension des autres* et sentiment *d'avoir été écouté* pourrait montrer qu'il existe au sein du groupe une réelle écoute entre les participants mais que celle-ci n'est pas perçue individuellement. La qualité de la communication entre acteurs est donc meilleure que celle perçue.

L'opérationnalité du PTGE tient à cœur aux acteurs, et leur mobilisation en dépend. Il y a une demande de passer aux travaux sur le contenu et la stratégie. La validation de l'état des lieux et le passage à la phase suivante devrait permettre de répondre à cette frustration.

Un ensemble d'enjeux concernant à la fois le fond et la forme du PTGE ont émergé au cours de la phase d'état des lieux. Ils seront réabordés, priorisés et territorialisés par les acteurs dans les ateliers successifs de la phase diagnostic du territoire.

Annexe : Liste des travaux et livrables réalisés jusqu'à présent pour le PTGE du Curé, disponibles sur l'espace de travail du SYRIMA

- 3 versions de l'état des lieux
- CR Ateliers GT1, 2, 3
- Rapport de constitution du panel agricole
- Synthèse du MS1
- Les diapositives & présentations du GT2
- Diapositives des réunions passées